



## Commune de :

## **SEPT-SAULX**

## Plan des zones

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération du .....

approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération

Approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

> Pour la Présidente, Nathalie MIRAVETE

Vice-Présidente

**ENSEMBLE DU TERRITOIRE** 





## ZONES ET SECTEURS

★★★ Haies et alignements d'arbres (Article L151-23 du CU)

CHANGE PRODUCTION Recul des routes départementales à respecter (Article R151-39 du CU)

CHANGE PRODUCTION SENTES À CONSERVER (Article L151-19 du CU)

Espaces boisés classés à protéger (Article L113-1 du CU)
Boisements à préserver (Article L151-23 du CU)
Milieux ouverts à conserver (Article L151-23 du CU)

Vesle et son bras à protéger (Article L151-23 du CU)

Espaces de jardins à maintenir (Articles R151-31 et R151-34 du CU)

Périmetre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - secteur canal

Périmetre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SELS
Périmetre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SEL

Périmetre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - SEI

Périmetre d'isolement ICPE (Articles R151-31 et R151-34 du CU) - BV

Périmetre impacté par l'Oléoduc de défense (Articles R151-31 et R151-34 du CU)

Périmetre impacté par des prescriptions acoustiques (Article R151-34 du CU)

Emplacements réservés à aménager (Article L151-41 du CU)

Emplacements réservés (espaces verts) à aménager (Article L151-41 du CU)

Orientations d'aménagement et de programmation Sectorielles

Orientations d'aménagement et de programmation Thématiques

	N°	Libellés	Bénéficiaire	Surfaces en m²
1	1	Accès et voie de desserte "Porte de Vesle" à aménager	Collectivité	395
	2	Espaces ouverts au public à aménager	Collectivité	913
	3	Espaces verts de loisirs et accès à aménager	Collectivité	2299
1	4	Espaces verts de loisirs et accès à aménager	Collectivité	3114
			curface totale	6721